



# **5<sup>ème</sup> GRAND PRIX D'AIX EN PROVENCE**

## **8, 9 et 10 septembre 2017**



### **REGLEMENT DE** **L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

#### **Article 1 - Conditions de Participation**

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s de la FFG, à jour de son certificat médical et du droit de jeu Fédéral ou être licencié(e)s d'une Fédération étrangère reconnue (voir cahier des charges FFGolf).

1ère Série Dames : 18.4  
1ère Série Messieurs : 15.4

#### **Le champ de joueurs sera limité à 120 joueurs dont 30 dames et 13 wild cards**

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames.

#### **Article 2 - Forme de Jeu**

54 trous stroke-play (18 trous par jour)

Marques de départs dames : bleues

Marques de départs messieurs : blanches

Départs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours : selon le tableau excel FFG (effectués par la Ligue). Départ du 3<sup>ème</sup> tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

Cut après 36 trous : 9 premières dames et ex-aequo et 45 premiers messieurs et ex-aequo.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Départage : Play off en trou par trou pour la 1<sup>ère</sup> place de chaque sexe sur les trous n° 1, 2, 3, 4 et 5.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis le 9, 6, 3 et dernier trou.

#### **Article 3 - Engagements**

Droit d'engagement comprenant la journée d'entraînement du jeudi 7 septembre 2017 :

- Adultes : **100€**
- Joueurs de 18 ans et moins (nés en 1999 ou après) : **40€**
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1992 et 1998) : **50€**
- Membres de moins de 25 ans (nés en 1992 ou après) : **15€**
- Membres adultes : **30€**

Les inscriptions devront parvenir, par écrit uniquement, au Golf **avant le vendredi 1 er septembre** accompagnées du droit d'engagement adressé au:

Golf d'Aix en Provence - 1335 Chemin de Granet - 13090 Aix en Provence

#### **Article 4 - Prix**

3 Prix Brut Dames et 3 Prix Brut Messieurs.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la compétition et sera suivie d'un cocktail.

#### **Article 5 - Comité de l' Epreuve**

- Arbitre - Directrice du Tournoi : Fatima BARBATE

- Arbitre : Alain METZINGER

- Directeur du Golf : Loïc Mouillet